

DOSSIER DE CONSULTATION / TERMES DE RÉFÉRENCE (Procédure de mise en concurrence / Contrat d'achat unique)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Achat de services de consultance nationale pour les services de relecture, révision et correction. Contrat No APJUST C4/2021/6

Dans le cadre du programme conjoint « Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) », cofinancé par l'Union et le Conseil de l'Europe, le Conseil de l'Europe a élaboré une étude empirique sur l'organisation et le fonctionnement du système judiciaire commercial tunisien, une étude menée et réalisée par une équipe d'experts constitués d'universitaires et de professionnels du droit et de la justice en langue Française et traduite en langue Arabe.

Dans ce contexte, l'Organisation recherche un prestataire expérimenté national pour la fourniture de services de consultance pour la relecture post-traduction, la révision du document traduit du français vers l'Arabe afin de comparer le texte traduit avec le texte original correspondant.

A. Règlement de l'appel d'offres

Cette procédure d'appel d'offres entre dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. **En vertu de l'arrêté n° 1395 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats¹, l'Organisation invitera à soumissionner trois fournisseurs potentiels au moins pour tout achat d'un montant compris entre 2 000 € (ou 5 000 € pour les services intellectuels) et 55 000 € HT.**

Cette procédure d'appel d'offres spécifique vise à conclure un **contrat d'achat unique** pour la fourniture des livrables décrits dans l'acte d'engagement (voir ci-joint). Les offres sont réputées valides pendant 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Les soumissionnaires seront sélectionnés après évaluation des critères précisés ci-après. Tous les soumissionnaires seront informés par écrit des résultats de la procédure.

Le soumissionnaire doit être soit une personne physique, soit une personne morale, soit un consortium de personnes physiques et/ou morales.

Les offres seront envoyées **uniquement par courrier électronique** (pièces jointes comprises) à **l'adresse électronique figurant dans le tableau ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Offre _ Relecture_droit commercial_Tunisie**. Les offres envoyées à une autre adresse électronique **seront rejetées**.

Les informations générales et les coordonnées de contact pour cette procédure figurent sur la présente page. En cas de question, nous vous invitons à utiliser les coordonnées du Conseil de l'Europe indiquées ci-dessous. **Toute question doit être adressée au moins 5 (cinq) jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres et exclusivement à l'adresse électronique ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Questions- Relecture_droit commercial_Tunisie**

B. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Objet de la procédure d'achat ▶	Achat de services de consultance nationale pour les services de relecture, révision et correction
Projet ▶	AP-JUST C4- Appui aux acteurs non-étatiques tunisiennes
Type de contrat ▶	Contrat d'achat unique
Durée ▶	Jusqu'à exécution complète des obligations des parties (voir l'article 2 des conditions juridiques telles que reproduites dans l'acte d'engagement)
Date limite pour la soumission des offres ▶	14/11/2021
Adresse e-mail pour l'envoi des offres ▶	DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int
Adresse e-mail pour l'envoi de questions ▶	DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int

¹ Les activités du Conseil de l'Europe sont régies par son [Statut](#) et ses règlements intérieurs. Les achats sont régis par le Règlement financier de l'Organisation et par l'[arrêté n° 1395 du 20 juin 2019 sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats](#).

Date prévisionnelle de mise en œuvre ▶ 25/11/2021

C. LIVRABLES ATTENDUS

Contexte du projet

L'Union européenne soutient à travers des programmes d'envergure la réforme de la justice en Tunisie. Dans le cadre de sa politique de voisinage², le Conseil de l'Europe a établi une coopération étroite avec la Tunisie dès 2011 dans le but d'accompagner le processus de transition et de consolidation démocratique, avec les trois piliers de l'Organisation - la protection des droits de l'homme et la mise en place de l'Etat de droit et de la démocratie - comme fil conducteur de son action. L'une des priorités principales de ce travail a été le soutien à la réforme de la justice. Les deux organisations internationales, qui travaillent en partenariat sur la base de valeurs et normes partagées, ont décidé de continuer à mettre en commun leurs efforts dans ce domaine dans le cadre d'un **programme conjoint** intitulé « **Améliorer le fonctionnement, la performance et l'accès à la justice en Tunisie** » (**AP-JUST**). Ce programme est financé par l'Union européenne à hauteur de 90% et le Conseil de l'Europe à hauteur de 10%, et mis en œuvre par ce dernier jusqu'au 31 décembre 2021. Ce programme couvre plusieurs projets dont un portant notamment sur une étude empirique sur l'organisation et le fonctionnement du système judiciaire commercial tunisien.

Pour appuyer la mise en œuvre du projet susmentionné, le Conseil de l'Europe a mis en place une équipe d'experts (nationaux et internationaux) qui a analysé l'organisation et le fonctionnement du système judiciaire commercial tunisien et a identifié ses besoins pour qu'il réponde plus efficacement aux enjeux de l'économie et de la société tunisiennes et surtout de l'évolution du monde des affaires.

L'étude a été réalisée en langue Française et traduite en langue arabe. L'étude est un texte qui comporte environ 75000 mots.

Le Conseil de l'Europe recherche un prestataire local pour la fourniture de services de relecture, révision et correction de la traduction. Le prestataire doit posséder une expertise spécifique de traitement des textes juridiques en Français et Arabe, particulièrement dans le domaine du droit commercial.

Livrables attendus

- La relecture et la correction du texte de l'étude, qui prend en compte toutes les dimensions du texte afin d'obtenir la meilleure qualité rédactionnelle possible. Il s'agit d'une correction de l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, la ponctuation et essentiellement la cohérence avec la terminologie du droit commercial Tunisien.

Le relecteur devra également comparer le texte traduit avec le texte original afin d'être sûr qu'aucune erreur de traduction ne s'est glissée dans le texte.

Si nécessaire, le relecteur pourra être amené à reformuler le texte, toujours dans le plus grand respect du style d'écriture, pour lui donner une meilleure tournure ou pour le rendre plus fluide, plus expressif.

Le relecteur doit disposer d'une culture juridique solide et une bonne maîtrise de la terminologie du droit commercial Tunisien à utiliser.

Le réviseur devra aussi être en mesure de s'assurer que la traduction est adaptée au milieu socioprofessionnel (juristes, universitaires, etc) auquel elle est destinée.

Le prestataire sélectionné fournira comme livrable :

- le document relu et révisé au format word et pdf avec modifications apparentes

Le livrable attendu est également décrit dans la **section A de l'acte d'engagement** (voir ci-joint).

D. PRIX

Tous les soumissionnaires sont invités à remplir le **tableau des prix** figurant dans la **section A de l'acte d'engagement**.

² Cette politique suit trois objectifs principaux, à savoir faciliter la transition politique démocratique, contribuer à promouvoir une bonne gouvernance sur la base des normes, mécanismes et instruments applicables du Conseil de l'Europe, renforcer et élargir l'action régionale du Conseil de l'Europe dans la lutte contre des menaces transfrontalières et mondiales.

Les soumissionnaires **assujettis à la TVA** joindront également **un devis (facture pro forma)** rédigé sur papier à en-tête conformément aux exigences de la **section F du dossier de consultation** (voir ci-après).

E. ÉVALUATION

Critères d'exclusion et absence de conflit d'intérêts

(en signant l'acte d'engagement, vous déclarez sur l'honneur ne pas vous trouver dans l'une des situations visées ci-dessous)

Est exclu de la participation au marché tout candidat ou soumissionnaire :

- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour une ou plusieurs des raisons suivantes : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, blanchiment de capitaux, financement du terrorisme, infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ;
- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature, ou qui fait l'objet d'une procédure de même nature ;
- qui a fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ou une faute grave en matière professionnelle ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou de ses impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où il est établi ;
- qui constitue une entité qui agit dans l'intention de se soustraire à des obligations fiscales, sociales ou à toute autre obligation légale (coquille vide), a déjà créé ou est en cours de créer une telle entité ;
- qui a été impliquée dans une mauvaise gestion des fonds du Conseil de l'Europe ou fonds publics.
- qui est ou paraît être dans une situation de conflit d'intérêts ;
- qui sont ou leur(s) propriétaire(s) ou cadre(s) supérieur(s), dans le cas de personnes morales, inclus dans les listes des personnes ou entités sujettes aux mesures restrictives appliquées par l'Union Européenne (disponible sur www.sanctionsmap.eu).

Critères d'éligibilité

- Un(e) juriste qualifié(e) ayant une bonne expérience (minimum 10 ans) dans la rédaction et traitement des textes juridiques (législatifs, réglementaires et académique, y compris de documents institutionnels juridiques, tels que le document du projet).
- Un diplôme équivalent dans le domaine des sciences juridiques ou dans toute autre discipline connexe
- Excellentes compétences rédactionnelles en français et en Arabe
- Une expertise spécifique en droit commercial et en droit des affaires tunisien (législation, institution, procédures)
- Seules les offres soumises en français seront réputées recevables.

Critères d'adjudication

- Critères de qualité (70 %), dont :
 - Expérience du soumissionnaire y compris la pertinence de l'expérience dans les domaines couverts par le présent appel ; Consultance ou autre expérience professionnelle pertinente dans des projets internationaux et / ou dans des projets liés à la justice ; capacité de respecter les délais.
- Critères financiers (30 %).

Le Conseil se réserve le droit de faire passer un entretien aux soumissionnaires éligibles.

Les soumissions multiples ne sont pas autorisées.

F. NEGOTIATION

Le Conseil se réserve le droit de mener des négociations avec les prestataires conformément à l'article 20 de l'arrêté 1395.

G. DOCUMENTS À FOURNIR

Les soumissionnaires sont invités à fournir :

- Un exemplaire de l'acte d'engagement³ rempli et signé (voir en pièce jointe)
- Un CV détaillé, au format Europass de préférence, démontrant sans équivoque possible que le soumissionnaire satisfait aux critères d'éligibilité ;
- Une lettre de motivation, n'excédant pas 1 page, indiquant le poste sur lequel le soumissionnaire postule et décrivant comment il répond aux exigences des services attendus (voir la section C ci-dessus) ;
- Un extrait (ne dépassant pas 3 pages) d'article, d'avis juridique, de rapport ou de tout autre écrit professionnel récemment rédigé en français par le soumissionnaire et fournissant la preuve de son expérience et de sa connaissance des questions traitées dans le cadre de cet appel ;
- Pour les soumissionnaires assujettis à la TVA uniquement, un devis décrivant leur offre financière ;
- La liste des propriétaires et cadres supérieurs, pour les personnes morales uniquement ;

**Tous les documents seront soumis en français, à défaut de quoi l'offre sera exclue.
Si l'un des documents exigés est manquant, le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser l'offre.**

Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser toute offre si, une fois imprimés, les documents scannés s'avèrent être d'une qualité si mauvaise qu'ils ne peuvent pas être lus.

* * *

³ Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de demander aux soumissionnaires, à un stade ultérieur, les pièces justificatives suivantes :

- un extrait de casier judiciaire ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'établissement dont il résulte que les trois premiers et le sixième critères d'exclusion répertoriés ci-dessus sont satisfaits ;
- un certificat délivré par l'autorité compétente du pays d'établissement indiquant que le quatrième critère est satisfait ;
- pour les personnes morales, un extrait du registre du commerce et des sociétés ou autre document officiel prouvant la propriété et le contrôle du participant ;
- pour les personnes physiques (y compris des propriétaires et les cadres supérieurs de personnes morales) une copie scannée d'une pièce d'identité valable avec photographie (ex. passeport).